

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE COMME SOLUTION POUR LUTTER CONTRE LA FAIM

La satisfaction des besoins alimentaires de l'ensemble de l'humanité est une priorité de premier ordre et une condition essentielle de la paix et la démocratie, alors que plus de 800 millions d'êtres humains souffrent quotidiennement de la faim.

La souveraineté alimentaire est un [droit international](#) qui laisse la possibilité aux populations ou aux États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles aient un effet négatif sur les populations d'autres pays. Pour les pays du sud qui sont particulièrement concernés, la souveraineté alimentaire c'est :

- favoriser le maintien d'une agriculture familiale de proximité destinée à alimenter les marchés locaux,



- faire face au dumping des produits à bas coût en provenance des pays développés,

- lutter contre l'accaparement des terres par des sociétés étrangères (en particulier chinoises) pour y développer une agriculture intensive ou des cultures non vivrières.

- promouvoir l'agroécologie paysanne respectueuse de l'environnement et de la préservation de la qualité des sols.

La souveraineté alimentaire est l'expression d'une philosophie, partagée par le CCFD-Terre Solidaire avec ses partenaires:

- remettre l'être humain et son travail au centre de l'économie, renversant ainsi l'ordre des valeurs,
- réorienter le rapport à la nature le faisant passer de l'exploitation au respect et à sa préservation.



Le Brésil à, depuis la fin des années 1960, très fortement accru ses exportations en particulier vers l'UE, notamment de pétrole, de minerais et de soja destiné à l'alimentation animale. Cet essor s'est fait très largement aux dépens de l'environnement avec un recul important de la forêt amazonienne. Les mines nécessitent la construction d'énormes infrastructures et l'agriculture industrielle fait très largement appel aux intrants chimiques et aux pesticides.

Dans de nombreuses régions du pays, les grands propriétaires et les grandes entreprises accaparent des terres au détriment des petits paysans et d'une agriculture vivrière.

Des acteurs tentent de résister à ce mouvement. C'est notamment le cas, dans l'État du Paraná au sud du Brésil, d'ASSESOAR qui a été fondé en 1966 par de jeunes agriculteurs avec l'appui du diocèse local. ASSESOAR est partenaire du CCFD Terre Solidaire depuis 1990.

L'Association d'études, d'assistance et d'orientation rurale (ASSESOAR) met en lien et forme les paysannes et paysans pour développer une agriculture locale et durable. Elle leur permet de s'organiser en coopératives pour transformer leur production et la commercialiser dans les centres urbains afin d'améliorer leur niveau de vie.

ASSESOAR met l'accent sur l'urgence d'un accès à une alimentation saine pour les populations et, pour cela, forme les paysannes et les paysans au développement d'une agriculture durable et écologique qui leur permette de vivre dignement. Celle-ci est largement basée sur des filières locales et sauvegarde le meilleur des coutumes ancestrales.

Au moyen de l'éducation populaire, elle accompagne les communautés à s'organiser pour défendre leurs droits et, notamment, le droit à une alimentation locale, écologique et rémunératrice. Elle leur permet de porter une parole commune.

ASSESOAR est toujours dirigée par des paysannes et paysans et emploie une quinzaine de techniciennes et techniciens spécialisés en agronomie. Elle étend son action sur une vingtaine de municipalités et touche des milliers de familles.

Elle agit spécifiquement auprès des populations les plus fragiles : les communautés indigènes, les femmes. À travers les relations ville-campagne, elle sensibilise les urbains à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Permettre aux communautés paysannes de faire face au manque d'eau et à la sécheresse grâce à l'agroécologie pour mener vers la souveraineté alimentaire : c'est le pari que s'est donné une ferme-école à Benslimane, au Maroc.



Bouturage du thym à la ferme-école de "Bio Assil", Maroc. © Patrick Piro

A l'Est du Maroc, à une quarantaine de kilomètres de Casablanca. Dans cette ferme-école de Benslimane, ces femmes participent à un atelier de bouturage. Les arômes des bouquets de thym frais qu'elles manipulent caressent agréablement leurs narines. Avec agilité, elles fractionnent une à une les brindilles. Puis, elles les plantent dans des petits godets de terreau pour qu'elles y fassent des racines. Leurs sourires laissent percevoir la joie et la satisfaction qui les animent. Au bout de la chaîne de transformation, elles auront le

plaisir de récolter goutte-à-goutte, l'huile essentielle de cette plante aromatique.

Dans la ferme-école Bio Assil, on ne parle que d'agroécologie. On y apprend à cultiver des cultures maraîchères, des plantes aromatiques et médicinales de manière durable et responsable. On y apprend à produire sans pesticides ni intrants chimiques, au moyen de techniques agricoles qui protègent les sols et les ressources naturelles, incluant les nappes phréatiques et les cours d'eau. Certaines parcelles sont dédiées à des essais culturels afin d'innover et de déterminer quelles sont les pratiques les plus performantes pour faire face au stress hydrique et à la variabilité climatique. Ces pratiques prennent en compte les effets de la sécheresse, la gestion des eaux souterraines, ainsi que la recharge des nappes phréatiques. En plus, la ferme met l'accent sur l'utilisation de techniques d'irrigation qui minimisent l'évaporation.

DES PARTENARIATS CONCRETS SUR LE TERRAIN POUR DÉVELOPPER L'AGROÉCOLOGIE AU MAROC

Ce programme d'initiation et de formation à l'agroécologie est le fruit d'un partenariat engagé entre le CCFD-Terre Solidaire, la Fédération Nationale du Secteur Agricole (FNSA) et l'association Terre et Humanisme Maroc (THM).

Grâce à la motivation d'une vingtaine d'agricultrices et d'agriculteurs formés, cette initiative permet d'aider les petites exploitations familiales à gagner en autonomie et à faire face à la concurrence d'une agro-industrie exportatrice qui puise la majorité des ressources en eau. Parmi les apprentis, on compte une majorité de femmes. Elles ont compris l'importance de travailler en réseau, d'échanger et d'unir leurs forces pour optimiser l'usage de l'eau et lutter contre les sécheresses récurrentes.

La question en surprend plus d'un ! Pourquoi le CCFD qui s'occupe des peuples lointains va-t-il s'intéresser au débat qui a eu lieu dans nos assemblées sur la loi d'orientation agricole ? la réponse est simple : TOUT EST LIÉ dans notre économie mondialisée ; ce qui se passe là-bas dépend de ce qui se passe chez nous. Et une loi française portant sur la souveraineté alimentaire de la France était une occasion d'infléchir nos politiques.

Or, la loi française ne reprend pas complètement les principes de la souveraineté alimentaire définis par les Nations Unies, notamment celui de l'accès à une nourriture saine et suffisante produite par des méthodes écologiques et durables valorisant la diversité de notre héritage culturel.

En matière de solidarité internationale, la loi adoptée n'aborde pas la question de nos échanges agricoles avec les pays tiers. Pour renforcer la compétitivité de son agriculture, la France semble déterminée à se protéger de la concurrence des importations et à mettre tout en œuvre pour concurrencer à son tour les pays tiers à travers ses exportations, au détriment des enjeux de coopération.

L'agroécologie n'apparaît quasiment plus dans le texte adopté. Ce modèle d'agriculture, pourtant promu et défendu par la France au niveau international comme une alternative durable à l'usage de pesticides et une réponse face au changement climatique, risque ainsi d'être marginalisé. Pire, le principe de « pas d'interdiction de pesticides sans solutions économiquement viables et techniquement efficaces » a été proposé. Celui-ci semble sous-entendre que l'agriculture biologique n'est pas une solution crédible, alors que les réussites de nos partenaires du Sud nous montrent que si !

Finalement, que ce soit ici chez nous, ou là-bas, est-il possible de comprendre la nécessité de définir une voie qui permettrait de reconnecter l'offre de nourriture aux

besoins alimentaires en allant résolument vers la souveraineté alimentaire de tous ?

- en arrêtant là-bas de mettre à mal les circuits alimentaires et les cultures de base vivrières par des pratiques extractives

- en s'abstenant en France de s'enfoncer dans une course effrénée à la compétitivité, sous couvert d'une loi pour la souveraineté agricole. Cette compétitivité ne profitera ni aux agriculteurs, ni aux habitants-consommateurs, ni à l'environnement.

